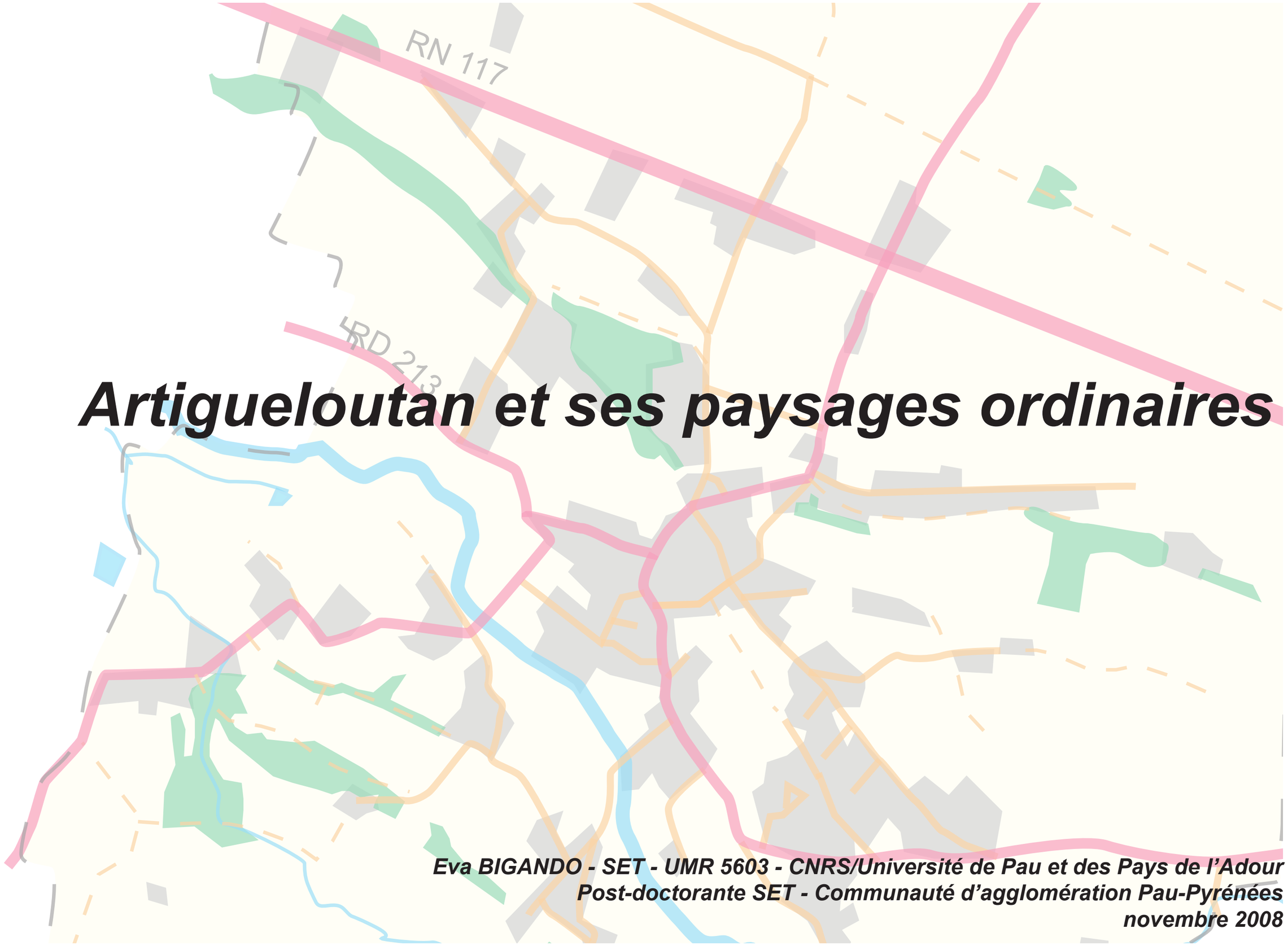

Artigueloutan et ses paysages ordinaires

Eva BIGANDO - SET - UMR 5603 - CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour
Post-doctorante SET - Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
novembre 2008

Sommaire

- Introduction : de l'importance des paysages quotidiens

- La dimension intime des paysages ordinaires : l'expression d'un attachement personnel aux lieux
  (Thème 2)

- La campagne mise en images : le paysage « vitrine »
  (Thème 1)

- Vivre les paysages de la commune en promenade : l'immersion au cœur de la nature
  (Thème 4)

- Les éléments qui altèrent le paysage : le paysage « dégradé »
  (Thème 3)

- Le paysage en mouvement : du rural à l'urbain
  (Thème 5)

- Le paysage en perspectives : l'enjeu des espaces non bâtis
  (Thème 6)

Introduction
De l'importance des paysages quotidiens

La démarche d'enquête ici conduite et le document de synthèse qui en résulte ont pour objectif de faire émerger la manière dont les habitants perçoivent, à travers leurs pratiques et leurs représentations, leur paysage quotidien, afin de faire progresser ou de consolider les grandes orientations d'aménagement communales.

1. Le contexte de la démarche : lancement à titre expérimental d'une démarche participative lié à la perception paysagère d'un territoire de vie (Artigueloutan)

1.1.Les principes fondateurs

« On ne peut prétendre aménager les lieux, ou simplement rendre compte de ce qu'ils sont sans prendre en charge cet élément essentiel : le regard des habitants » (Sautter G.,1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*).

C'est en partie la raison pour laquelle cette démarche d'enquête, simple et applicable par toute collectivité à tout territoire, a été mise en œuvre sur la commune d'Artigueloutan en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées et Madame Laban Winograd, maire d'Artigueloutan.

Cette démarche, conçue comme un expérience « innovante », s'inscrit dans un processus de dialogue et de réflexion citoyen sur la question de l'identité et l'avenir d'un territoire en recomposition. Elle place le paysage comme élément initiateur de ce dialogue susceptible de définir les enjeux territoriaux communs à une collectivité.

1.2.Les objectifs de la démarche

Cette démarche a pour objectifs :

- de faciliter la compréhension et la prise en considération, dans les opérations d'aménagement, des représentations et aspirations des habitants en ce qui concerne leur paysage quotidien et l'avenir de celui-ci,
- de pouvoir mobiliser et fédérer acteurs et habitants autour d'un territoire d'actions commun,
- d'impliquer davantage les habitants dans l'appropriation du territoire communal.

1.3. Artigueloutan, terrain de mise en œuvre de la démarche

Située à la fois en périphérie et à proximité relative de l'agglomération paloise, la commune d'Artigueloutan offre des paysages en recomposition. La dynamique d'urbanisation qui touche progressivement la commune laisse entrevoir des enjeux liés à la question des espaces bâtis (ou en train de se bâtir) et à l'avenir des espaces non « encore » bâtis (notamment marqués par une activité agricole encore très présente). En outre, elle pose plus généralement la question de la qualité du cadre de vie.

Il est donc particulièrement intéressant d'enquêter auprès des habitants de cette commune, confrontés à l'urbanisation progressive de leur espace de vie, un espace rural à dominante agricole, susceptible d'entraîner d'importantes transformations paysagères à plus ou moins court terme.

C'est ainsi qu'il a été proposé aux habitants de se prêter à cette expérience originale en acceptant de participer à une démarche d'enquête photographique.

2. Une démarche simple : l'enquête photographique

2.1.Pourquoi une enquête photographique ?

L'enquête photographique est utilisée comme outil et objet de réflexions sur le territoire. Elle permet de questionner les habitants sur le regard qu'ils portent sur leurs paysages quotidiens et permet ainsi de dégager leurs représentations vécues ou inconscientes, personnelles et collectives du paysage.

En outre, l'acte de photographier, en plus d'être une production personnelle, contribue à la reconnaissance sociale d'un objet : le territoire communal à travers sa dimension paysagère. Tout en exprimant la diversité des regards, il permet l'émergence d'éléments vecteurs d'une construction sociale et identitaire commune d'un territoire.

2.2.Les trois temps de l'enquête photographique

- 1/ Faire réaliser, à des habitants volontaires, un portrait photographique des paysages de leur espace de vie en répondant à une grille de six questions (cf. 2.3. Le questionnaire).
- 2/ Discuter ensuite avec eux des clichés réalisés à l'occasion d'une rencontre individuelle (pour localiser les lieux de prise de vue et expliquer le choix des photographies).
- 3/ Présenter les résultats de ces enquêtes photographiques et en débattre lors d'une restitution publique.

2.3.Le questionnaire

Cf. le questionnaire distribué aux habitants, page ci-contre

Les informations auxquelles permettent d'accéder les différentes questions :

- **Thème 1** : le « paysage vitrine », expression d'une identité collective,
- **Thème 2** : le « paysage intime », expression d'une identité individuelle,
- **Thème 4** : le paysage des promenades.

Les thèmes 1, 2 et 4 aident à dégager les éléments forts du paysage, à prendre conscience de l'esprit des lieux.
Le thème 1 éclaire la part du paysage que les habitants sont prêts à montrer spontanément, ce qu'ils jugent digne d'être montré aux autres.
Les thèmes 2 et 4 caractérisent ce à quoi chaque habitant est plus personnellement attaché.

- **Thème 3** : le paysage « dégradé » (OU les éléments qui altèrent le paysage), témoin de ce qui est mal vécu.

Ce thème 3 constitue un sujet très mobilisateur qui permet de mieux cerner ce qui est mal vécu et d'en connaître les causes. Il contribue à formuler le scénario de l'inacceptable. Il est alors possible de matérialiser cette vision du rejet et contribuer finalement à définir les grandes lignes de ce qui serait souhaitable. Apparaissent les éléments pour lesquels toute amélioration contribuerait à donner une image positive de la gestion du territoire.

- **Thème 5** : le « paysage en mouvement », témoin d'un territoire en recomposition,
- **Thème 6** : le « paysage en perspectives », le paysage comme élément de réflexion et de projet sur un territoire qu'on sait en évolution.

Les thèmes 5 et 6 envisagent le territoire à travers ses dynamiques paysagères.
En interrogeant sur ce qui « a changé », est évaluée la conscience que les habitants ont des dynamiques d'évolution en cours et la manière dont ils les ressentent. Se dessinent alors ce qui est apprécié positivement et négativement.
En interrogeant sur ce qui « va changer », se profilent les contours des scenarii probables, à la fois ce qui est à éviter et les hypothèses les plus souhaitables qui peuvent servir de fondement à l'élaboration de projets paysagers ou plus généralement territoriaux.

2.4.La mise en œuvre de l'enquête

- Les photos ont été réalisées par les habitants d'avril à juin ;
- Les entretiens individuels ont été menés du mois de mai au mois de juillet ;
- L'analyse des données a été réalisée en août et septembre.

3. La participation des habitants

21 habitants ont participé à l'enquête et **516 photographies** ont été recueillies.

3.1.Présentation des personnes interrogées

L'échantillon des personnes enquêtées est constitué de toute personne ayant accepté de se prêter au jeu de l'enquête photographique, sans distinction. La seule condition était d'être résident de la commune d'Artigueloutan.

Voici un récapitulatif des personnes qui ont participé à l'enquête.

Répartition par genre :
- 12 hommes
- 9 femmes

Répartition des enquêtés par âge :
- 20/30 ans : 2
- 30/40 ans : 4
- 40/50 ans : 7
- 50/60 ans : 5
- + 60 ans : 3

Répartition par degré d'ancrage (temps de présence sur la commune) :
- depuis moins de 5 ans : 4
- entre 5 et 10 ans : 6
- entre 11 et 20 ans : 5
- depuis plus de 20 ans : 6 (dont 3 qui ont toujours vécu sur la commune)

Répartition spatiale :
- au sud de l'Ousse (hameau) : 4
- centre bourg : 4
- rue du ruisseau et « satellites » : 7
- coteau et plateau nord (rue de la licorne, impasse des Pyrénées, cote du canal…) : 6

3.2.Présentation des photographies issues de l'enquête

- **Thème 1** (le paysage « vitrine ») : **124** photos
- **Thème 2** (le paysage « intime ») : **158** photos
- **Thème 3** (le paysage dégradé) : **96** photos
- **Thème 4** (le paysage des promenades) : **108** photos
- **Thème 5** (le paysage en mouvement) : **58** photos
- **Thème 6** (le paysage en perspectives) : **74** photos

Un même cliché peut illustrer plusieurs thèmes. 14 personnes ont ainsi utilisé un même cliché pour illustrer 2 ou 3 thèmes différents. Seules 6 personnes sur les 20 ont choisi d'illustrer chaque thème par des clichés strictement différenciés.

Certains habitants ont pu ajouter aux photographies réalisées pour l'enquête, certains clichés plus anciens extraites de leur photothèque personnelle.

Les clichés peuvent être des vues éloignées, des panoramas, des vues rapprochées, des détails.

Les habitants ayant participé à l'enquête photographique ont été particulièrement interpellés par les thèmes 1 et 2 qui renvoyaient plus spécifiquement à la valeur « identitaire » de leur paysage quotidien – que celui-ci soit expression d'une identité collective (thème 1) ou expression d'une identité individuelle (thème 2).

4. L'importance des paysages ordinaires au quotidien

Le très bon accueil de la démarche associé aux résultats de l'enquête soulignent le **rôle primordial que les habitants accordent à leur paysage quotidien aussi ordinaire soit-il.**

En témoignent :

- la forte participation (seules deux personnes inscrites n'ont pas réalisé l'enquête, une personne a fait l'entretien sans avoir réalisé les photographies),
- le grand nombre des clichés réalisés et le temps que les personnes ont bien voulu accorder à l'enquête (temps de réalisation des clichés, durée des entretiens individuels de 45 minutes à 3 heures),
- le retour positif quant à la démarche.

L'ensemble des personnes qui se sont prêtées au jeu de l'enquête photographique ont souligné l'intérêt qu'elles y avaient trouvé. Elles ont en outre qualifié la démarche « intéressante », « novatrice », « ludique », « passionnante ».

Cette dernière a en effet été l'occasion pour certains des participants de mieux comprendre ce qui les touchait vraiment, ce à quoi ils étaient particulièrement attachés et plus généralement leur rapport au territoire communal.

Les habitants interrogés manifestent ainsi un réel intérêt à la qualité paysagère du territoire communal, leur espace de vie quotidien. Ils apprécient son caractère paysager aussi bien au cours de temps de rencontre réservés à cet effet (lors des promenades par exemple) qu'au rythme de leurs pratiques quotidiennes plus ordinaires, à savoir au cours de leurs déplacements quotidiens (à pied, en voiture, à vélo, en tracteur…), au cours de leurs activités professionnelles et/ou extra-professionnelles ayant lieu sur la commune, ou encore « chez eux »…

D'où l'intérêt de prendre en considération ce « vécu » paysager qui participe de la qualité du cadre de vie dans les actions de gestion, d'aménagement et de développement du territoire communal.

Enquête photographique

Illustrez par des photographies chacun des six thèmes suivants :

Thème 1 :
Si vous deviez envoyer des photographies du paysage de votre commune à quelqu'un qui la connaît pas, que choisiriez-vous de lui montrer ?

Thème 2 :
Imaginons que vous deviez partir loin d'ici et pour longtemps. Quelles images des lieux où vous vivez souhaiteriez-vous emporter avec vous ?

Thème 3 : Il y a peut-être dans le paysage de la commune des choses qui vous choquent ou que vous n'aimez pas. Photographiez ce qui vous gêne le plus.

Thème 4 : Lorsque vous prenez le temps de vous promener sur la commune, quels sont les endroits ou les points de vue que vous recherchez ?

Thème 5 :
Photographiez les secteurs qui ont, selon vous, le plus changé ces dernières années ?

Thème 6 :
Maintenant imaginez la commune d'ici quelques années. Photographiez les secteurs qui, selon vous, sont les plus amenés à changer ?

Consignes :
- Si différentes idées vous viennent à l'esprit pour illustrer un même thème, n'hésitez pas à réaliser plusieurs clichés.
- De même, il est possible qu'une même photographie illustre plusieurs thèmes à la fois.
- Prenez soin de noter, pour chaque thème, les clichés réalisés.

La dimension intime des paysages ordinaires
L'expression d'un attachement personnel aux lieux

« Imaginons que vous deviez partir loin d'ici et pour longtemps, quelles images des lieux où vous vivez souhaiteriez-vous emporter avec vous ? ». Ce thème 2 (dit « paysage intime »), qui correspond à la question n°2 du questionnaire, a été le plus prisé. Les participants à l'enquête photographique l'ont en effet abondamment illustré par la réalisation de 158 clichés.

Le caractère d'intimité de ce thème se donne à voir à travers des photographies représentant des lieux très personnels : photos de leur maison, du jardin, de la propriété agricole attenante à la maison etc.

Malgré le caractère très personnel des éléments photographiés (maison, jardin etc.), il se dégage une tendance générale homogène des clichés réalisés.

Ceux-ci peuvent être répartis en 6 grandes catégories (cf. tableau général des types de clichés réalisés + graphiques 1 et 2) :

- des photographies de « chez soi » (56 clichés, réalisés par 14 personnes),
- des lieux de promenade les plus fréquentés (53 clichés, réalisés par 12 personnes),
- des lieux du village investis personnellement et collectivement dans le cadre d'activités professionnelles ou extra professionnelles (21 clichés, réalisés par 4 personnes),
- des lieux évocateurs de souvenirs de l'enfance (3 clichés, réalisés par 1 personne),
- des événements marquants (paysagers ou non) de la vie du village (14 clichés réalisés par 1 personne).
- des éléments représentatifs du village (11 clichés, réalisés par 8 personnes),

Les 4 premiers thèmes, qui impliquent directement le sujet dans son rapport « personnel » au territoire, sont les plus représentés avec 133 clichés sur 158 (contre 25 clichés pour des éléments représentant la commune ou la collectivité de manière plus générale). La dimension intime du paysage s'attache donc prioritairement aux lieux de vie imprégnés d'une histoire personnelle de chacun. Ainsi, la plupart des habitants s'étant prêtés au jeu de l'enquête photographique souhaitent amener avec eux une image des lieux où ils vivent quotidiennement (chez eux, les lieux où ils aiment se promener, les lieux du village où ils sont investis dans des activités professionnelles et/ou extra professionnelles) mais aussi, pour une personne originaire des lieux, une image des lieux évocateurs de son enfance.

La carte proposée (planche graphique ci-jointe) permet de localiser les différents points de prise de vue des clichés. Toutefois, par souci de préservation de l'anonymat des personnes ayant participé à l'enquête, les photographies ayant été réalisées directement « chez » (ou depuis chez) les habitants n'y ont pas été positionnées. Aussi apparaissent-elles dans le petit encadré qui se situe à côté de la carte. Rappelons que cette catégorie des clichés réalisés « chez soi » constitue le plus gros corpus de photos illustrant ce thème.

1. « Paysager » l'espace résidentiel ou la mise en avant de la sphère du privé

56 clichés (soit quasiment le tiers) ont été réalisés au sein même de l'espace résidentiel (cf. graphique 3) :

- maison,
- dépendances,
- jardin,
- plus largement propriété (agricole),
- vues immédiates à observer depuis « chez soi »
- quartier d'habitation (cf. graphique 3).

C'est la très forte représentation de cette sphère du privé qui nous conduit à évoquer l'idée d'un « paysage intime ».

2. Rapport d'intimité aux lieux de promenade

53 clichés des lieux de promenade les plus fréquents ont été réalisés (cf. tableau général).
Ils représentent :

- le chemin Henri IV (24 clichés),
- des petits chemins de campagne (13 clichés),
- la passerelle et/ou l'Ousse (13 clichés),

et, de manière plus anecdotique :

- le moulin de Courrèges (2 clichés, 1 seule personne),
- la moulin sur la route d'Assat et son canal (1 cliché, 1 seule personne).

Les petits chemins communaux jouent donc un rôle essentiel dans le rapport que les habitants nouent avec leur territoire de vie et dans le pratiques qu'ils en ont. L'analyse du thème 4 (le paysage des promenades) sera l'occasion de revenir sur ce point.

3. Les autres rapports d'intimité au territoire d'Artigueloutan

Sont photographiés les lieux investis personnellement et/ou collectivement dans le cadre d'activités professionnelles et/ou extra-professionnelles :

- « son » paysage agricole tel que « vécu » par un agriculteur (15 clichés réalisés par une seule et même personne),
- des lieux d'activités liées à la vie sociale et associative : stade, salle des fêtes, mairie, école (6 clichés réalisés par 3 personnes).

Lorsque sont photographiés des éléments du village retenus pour leur capacité à représenter la commune ou la collectivité dans son ensemble, les clichés (moins nombreux) sont plus variés : des vaches dans un pré, la vue sur la chaîne des Pyrénées (3 clichés seulement !), la place de platanes, l'Ousse, des champs en plein village, la mairie et l'église.

Les deux dernières catégories d'objets photographiés sont plus anecdotiques. Une personne a ainsi proposé des clichés extraits de sa photothèque personnelle illustrant des événements qu'ils considèrent comme marquants la vie du village : le village sous la neige, le village sous les inondations, le village « animé » par le carnaval ou la transhumance. Enfin, une dernière personne, originaire des lieux, a photographié certains lieux évocateurs de souvenirs d'enfance.

C'est donc principalement un paysage chargé d'émotions, de souvenirs et de pratiques quotidiennes que les habitants donnent à voir dans ce thème. De fait, il apparaît que les paysages du quotidien, aussi ordinaires qu'ils soient, sont objet d'une réelle attention de la part de ceux qui les habitent.

Un intérêt tout particulier est ainsi porté à la qualité paysagère de l'environnement immédiat qui constitue un élément essentiel du rapport des habitants à leur espace de vie et nécessite donc d'être pris en considération dans les actions de gestion, d'aménagement et de développement du territoire communal.

Tableau général des types de clichés réalisés (Thème 2 : « paysage intime »)

Catégories d'objets	Nb de clichés	Objets photographiés	Nb de personnes	Nb de clichés
« Chez soi »	56	Vue depuis « chez soi »	**8**	**20**
		La maison	**6**	**10**
		La propriété ou l'exploitation agricole attenante à la maison	**1**	**9**
		Le jardin fleuri (vue générale ou MACRO sur des éléments fleuris)	**4**	**8**
		Les dépendances	**3**	**4**
		Maison voisins / famille	**2**	**3**
		Le quartier	**2**	**2**
Lieux de promenade	**53**	Chemin Henri IV / Vues depuis le chemin Henri IV	**9**	**24**
		Petits chemins dans la campagne	**4**	**13**
		La passerelle / Vues de l'Ousse depuis la passerelle	**5**	**10**
		L'Ousse	**3**	**3**
		Le moulin de Courrèges et son canal	**3**	**2**
		Moulin et canal (route d'Assat)	**1**	**1**
Lieux d'exercice des activités professionnelles ou extra professionnelles	**21**	La vue depuis le lieu de travail	**1**	**9**
		Les vaches de l'exploitation		**4**
		Les terres travaillées avec soin		**2**
		Le stade	**2**	**2**
		La salle des fêtes / salle des sports / bibliothèque	**1**	**2**
		La mairie	**1**	**1**
		L'école	**1**	**1**
Eléments représentatifs de la vie du village	**11**	La vue sur la chaîne des Pyrénées	**2**	**3**
		Des vaches dans un pré	**2**	**2**
		Place des Platanes	**1**	**2**
		L'Ousse	**1**	**1**
		Des champs en plein village	**1**	**1**
		La mairie	**1**	**1**
		L'église	**1**	**1**
Évènements marquants (paysagers) de la vue du village	**14**	Le village sous la neige	**1**	**7**
		L'Ousse qui déborde		**3**
		Le carnaval du village		**2**
		La transhumance		**2**
Éléments évocateurs de souvenirs d'enfance	**3**	Maison en ruine	**1**	**1**
		Une des plus anciennes maisons d'Artigueloutan		**1**
		Entrée nord du village		**1**

Le paysage « intime »

« C'est une photo tout à fait personnelle. Ce sont les tulipes du jardin... que nous avons plantées avec les enfants. Si je devais partir, j'amènerais une photo du jardin en fleurs, pour l'évocation des souvenirs... »

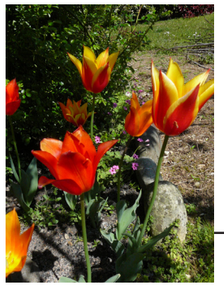

Graphique 1 - Nombre de clichés par catégories d'objets photographiés

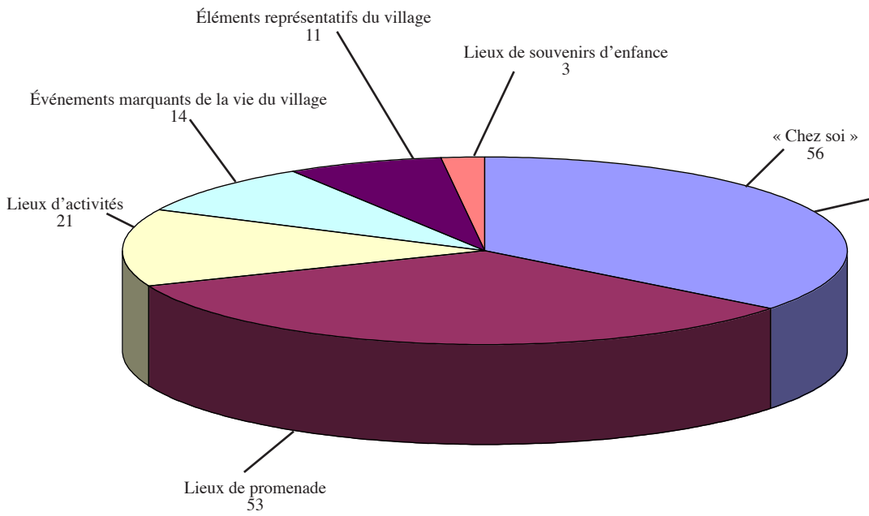

Photos de « chez soi »

Graphique 3 - Types d'objets photographiés «chez soi»

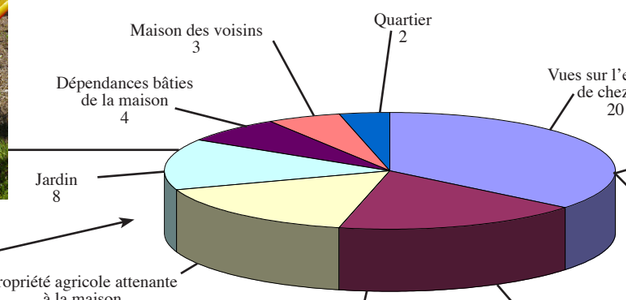

« C'est la vue que j'ai depuis chez moi, sur mon environnement proche.»

« Pour le thème 2, j'emmènerais une photo de chez moi ... une photo de ma maison avec mon jardin. C'est très personnel comme photo. »

« Ma vue sur les Pyrénées et cet espace vert devant. C'est une vue que j'ai prise depuis ma fenêtre. »

« C'est le stade et le terrain de tennis. Tous les jours j'y fais quelques tours pour commencer la journée... et le tennis... et les petits repas après la finale du tournoi ou après le foot...»

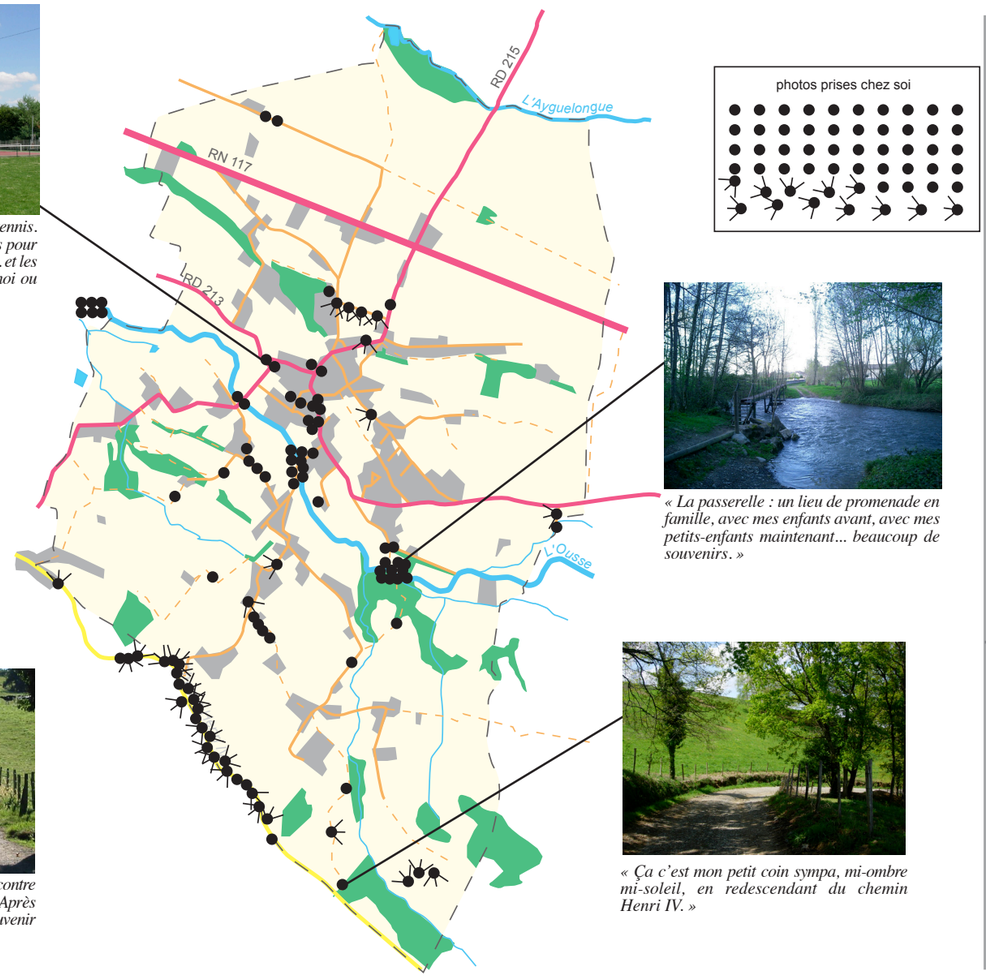

« La passerelle : un lieu de promenade en famille, avec mes enfants avant, avec mes petits-enfants maintenant... beaucoup de souvenirs. »

Graphique 2 - Nombre de personnes par catégories d'objets photographiés

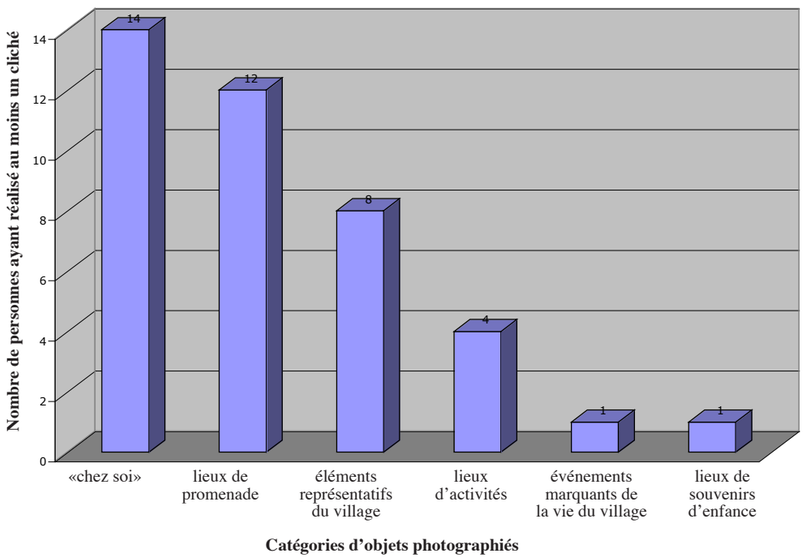

« C'est le jour où on est allé à la rencontre du berger qui fait la transhumance... Après on fait la fête le soir et c'est un souvenir collectif. »

« Ça c'est mon petit coin sympa, mi-ombre mi-soleil, en redescendant du chemin Henri IV. »

limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

point de prise de vue rapproché de l'objet photographié

point de prise de vue éloigné de l'objet photographié. Le symbole désigne la direction dans laquelle est prise la photo

N

0 500 m

Conception et réalisation : E. Bigando

Artigueloutan et ses paysages ordinaires - le paysage « intime »

La campagne mise en images : le paysage « vitrine »

Ce thème porte plus spécifiquement sur les éléments du paysage communal à « faire valoir », à « mettre en vitrine ». 125 photos ont été réalisées pour l'illustrer. Il constitue donc (à l'image du «paysage intime») un thème très mobilisateur. A cela s'ajoute la très grande homogénéité des objets photographiés (et des raisons de les photographier) qui en fait également un thème très fédérateur.

Trois éléments d'analyse sont à retenir :

- une véritable mise en avant de tous les marqueurs paysagers d'un territoire encore rural,
- une présence plutôt discrète de la vue sur la chaîne des Pyrénées,
- un plus grand intérêt pour un « paysage cadre de vie » que pour un « paysage décor ».

L'enquête photographique donne lieu à une véritable mise en scène photographique de tous les éléments paysagers qui témoignent du fait qu'Artigueloutan, « *c'est encore la campagne* ».

> *« Pour moi ce qui est représentatif du paysage d'Artigueloutan : c'est la campagne. »*

Les référents paysagers d'un territoire qui se veut encore rural sont en effet davantage mis en avant (17 personnes sur 20) que le cadre paysager « remarquable » qu'offrent seules certaines vues imprenables sur la chaîne des Pyrénées (3 personnes sur 20).

1.Une présence plutôt « discrète » de la chaîne des Pyrénées

Sur un total de 125 photos illustrant le paysage que les habitants souhaiteraient « montrer » aux autres, la chaîne des Pyrénées n'est finalement présente que sur 17 clichés seulement.

Beaucoup d'habitants avouent en fait ne pas avoir photographié les Pyrénées dans la mesure où elles ne constituent pas pour eux un élément primordial de leur paysage quotidien. Ils s'en remettent alors à ceux qui les auront « sans doute » immortalisées. En définitive, seule la moitié des habitants s'étant prêtés au jeu de l'enquête photographique (cf. tableau 1) ont réalisé ou tenté de réaliser au moins un cliché de la vue sur la chaîne des Pyrénées, vantant à cette occasion les différents points de vue remarquables qu'offre le territoire communal sur la montagne, considérés comme des atouts paysagers pour la commune.

Les points de vue remarquables sur le spectacle de la chaîne des Pyrénées ne constituent donc pas l'essentiel de ce qui fait la « vitrine » du territoire artigueloutannais.

Tableau 1 : La place de la vue sur la chaîne des Pyrénées

Portrait photographique d'un paysage à « montrer »…	Nb de pers
Où la vue sur la chaîne des Pyrénées est totalement absente	9
Où la vue sur la chaîne des Pyrénées constitue un élément parmi d'autres	8
Où seule la vue sur la chaîne des Pyrénées compte	3

Ce que les habitants donnent à voir d'Artigueloutan et de leur paysage quotidien, c'est donc davantage un « paysage à vivre » qu'un « paysage à contempler ».

2.Pour un « paysage cadre de vie » plutôt qu'un simple « paysage décor »

En témoigne par exemple le fait que les prises de vue rapprochées sont plus nombreuses (60%) que les prises de vue distanciées (40%).

Tableau 2 : Nombre de clichés en fonction de la prise de recul par rapport à l'objet photographié

Prise de recul par rapport à l'objet photographié	Nb de clichés
Point de prise de vue éloigné (pour une vue d'ensemble)	49
Point de prise de vue rapproché (pour une vue de détail)	76

Pour présenter la commune à quelqu'un qui ne la connaîtrait pas, sont donc le plus souvent présentées (12 personnes sur 20) une ou des vue(s) d'ensemble du village (avec ou sans les Pyrénées en fond) associée(s) à quelques vues rapprochées d'éléments (ou détails) paysagers ponctuels caractéristiques ou stratégiques dans le sens où ils constituent en général des témoins ou des symboles forts d'un paysage encore rural (cf. tableau 2).

Tableau 3 : Types de prises de vue proposées pour illustrer le paysage vitrine de la commune

Types de prises de vue	Nb de pers
Vues d'ensemble + prises de vue rapprochées	12
Vues d'ensemble uniquement	6
Prises de vue rapprochées uniquement	2

Le tableau ci-dessous détaille les types d'objets photographiés lorsque les habitants réalisent des prises de vue éloignées. Le plus grand nombre de clichés ainsi réalisés concerne des vues d'ensemble du village prises depuis un point haut.

Tableau 4 : Types de vue éloignées

Types de vues photographiées	Localisation	Nb de pers.	Nb clichés
Vue d'ensemble du village	- depuis le chemin Henri IV (15) - depuis Bistarrou (4) - depuis la côte de la fontaine sur le coteau nord (1) - depuis Serres Morlaas (1)	12	21
Vue de la chaîne des Pyrénées (depuis Artigueloutan)	Depuis le coteau sud : - depuis le chemin Henri IV (5) Depuis coteau nord : - depuis l'impasse des Pyrénées (4) - depuis la rue de la licorne (4) - depuis la cote de la Fontaine (1) - depuis la nationale (1) - depuis route de Nousty (1)	11	16
Vue sur le Hameau	- depuis le hameau	4	8
Vue sur un paysage champêtre	- centre bourg - sur le chemin Henri IV	3	3
Vue sur Bistarrou	Depuis le hameau même	1	1

Un cliché proposant une vue d'ensemble du village peut avoir plusieurs objectifs :

- donner une idée de la géographie en proposant une description du relief (6) et/ou du couvert végétal et/ou éventuellement de la densité du bâti (1),
- caractériser la campagne ou le caractère rural du territoire communal (2),
- donner une idée de l'ensemble du village (2),
- pour le point de vue (4),
- situer le village dans la vallée (1).

> *« C'est une vue d'ensemble du village que j'aime bien. […] On voit ce qui symbolise Artigueloutan : c'est-à-dire la vie à la campagne, la ruralité et les beaux paysages verdoyants. Et la particularité d'Artigueloutan par rapport à d'autres communes, c'est qu'on n'est pas trop au milieu du maïs… La particularité d'Artigueloutan c'est justement d'être couverte de beaucoup de prairies et avec beaucoup d'animaux, ce qui donne ce côté verdoyant ».*
> *« Là ce qui me plaît, c'est de montrer que le village est au milieu de la campagne… c'est un paysage qui reste très rural ».*

Les clichés proposant une vue d'ensemble sur le hameau ont pour objectif de signifier son caractère rural et agricole.
De même, les vues sur un paysage champêtre ont bien, comme leur catégorie l'indique, la volonté de donner à voir la campagne.

3.Une véritable mise en scène photographique des témoins paysagers d'un territoire « encore rural »

Ce thème privilégie les témoins paysagers d'un territoire qui reste encore rural. A ce titre, sont photographiés (à partir de prises de vue rapprochées) quatre catégories d'objets (cf. tableau 5) :

- les marqueurs d'un paysage agricole,
- les attributs paysagers caractéristiques d'un centre bourg de commune rurale,
- les éléments du réseau hydrographique renvoyant à une esthétique du pittoresque,
- les chemins qui traversent la campagne.

Tableau 5 : Description des types d'objets paysagers photographiés

Catégories d'objets	Nb de clichés	Objets photographiés	Nb de pers.	Nb clichés
Témoins d'un paysage agricole	32 (11 pers)	Animaux dans un pré (+ 1 dans une étable)	7	17
		Bâtiment agricole	3	5
		Champs	2	3
		Un berger avec ses moutons	2	2
		Terres labourées (nues)	1	2
		Haies paysagères	1	2
		De la « bouse sur la route »	1	1
Attributs caractéristiques d'un centre bourg de commune rurale	17 (9 pers)	Prairie en plein centre du village	2	2
		Mairie (seule)	2	1
		École	2	3
		Salle des fêtes	2	2
		Stade	2	2
		Petits commerces de proximité	2	2
		Église	1	1
		Place de la mairie	1	1
		Place des platanes	1	1
		Petit passage (de l'école à la salle des sports)	1	1
		Le carnaval dans la rue	1	1
Les marqueurs paysagers du réseau hydrographique	17 (8 pers)	L'Ousse	4	6
		La passerelle	5	5
		Canal du moulin de Courrèges	2	3
		Moulin (sur la route d'Assat)	2	3
Les chemins de campagne comme marqueurs paysagers	9 (7 pers)	Chemin Henri IV	4	5
		Un chemin dans la campagne	4	4

L'activité agricole, dont le paysage agricole est un témoin visible, est ainsi souvent présentée par les habitants et l'occasion, pour eux, de rappeler que la commune d'Artigueloutan se doit de rester la commune la plus rurale de la CDAPP. Les différentes activités agricoles sont d'ailleurs représentées, même si l'élevage est sans doute la plus illustrée.
Les habitants ont ainsi pris plaisir à photographier :

- des animaux dans un pré (17 clichés) – surtout des vaches, mais aussi quelques moutons et chevaux –,
- des champs (terres labourées ou en culture)
- des bâtiments agricoles (ferme, séchoir à tabac, bergerie…)
- des haies dites « paysagères » d'arbres fruitiers (de manière plus anecdotique)
- *« de la bouse sur la route »*.

Deux clichés d'un berger entouré de ses moutons en situation de « démonstration » (au milieu des habitants venus à la rencontre du berger et son troupeau au moment de la fête de la transhumance pour le premier cliché et au milieu des enfants dans la cour d'école pour le second cliché) soulignent un désir de la part des habitants de maintien d'une relation entre le monde agricole et le monde urbain.

Par ailleurs, 17 clichés mettent en avant les attributs caractéristiques d'un centre bourg de commune rurale. L'architecture traditionnelle sert souvent de référence (clichés de la mairie, l'église, une cour de ferme etc.) dans la mesure où elle est gage d'authenticité. Sont également photographiés les témoins du lien social dans une commune rurale « bien vivante » (école, salle des fêtes, stade, le carnaval dans la rue principale) et de la survie des services de proximité (petits commerces comme l'agence postale ou le bar tabac).

Sont également photographiés des éléments du réseau hydrographique. Ils sont le plus souvent associés à des éléments symboliques qui leur donnent de la valeur : l'Ousse avec sa passerelle (la « *fameuse* » passerelle), un canal avec son moulin. L'objectif de tels clichés relève en général de la volonté de montrer un « *joli petit coin tranquille et agréable* », le caractère paisible que l'eau donne au lieu renvoyant, par métaphore, à la vie paisible du village.

> *« La rivière qui traverse le village, l'Ousse, c'est quelque chose de très important au niveau du cadre de vie »*
> *« C'est un endroit de la commune qui est assez connu. C'est pas l'endroit le plus joli, mais c'est quelque chose d'assez particulier la passerelle sur la commune. »*

Les petits chemins qui serpentent dans la campagne constituent la dernière catégorie de marqueurs paysagers susceptibles d'être mis en vitrine par les habitants. Au-delà de l'idée de promenade qu'ils convoquent, ils ont le pouvoir d'évoquer le calme, la tranquillité, l'isolement…

> *« Ça montre le côté balade, mais aussi le côté chemin tranquille perdu dans la nature… »*
> *« Ça évoque la tranquillité, le fait que l'on soit en pleine nature… »*

Si le très fréquenté chemin Henri IV fait l'objet de 5 clichés, d'autres chemins d'Artigueloutan sont également photographiés :

- 1 cliché du chemin de la mine,
- 1 cliché du chemin qui mène à la passerelle,
- 2 clichés de deux chemins qui descendent du chemin Henri IV.

Le paysage « vitrine »

limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

point de prise de vue rapproché de l'objet photographié

point de prise de vue éloigné de l'objet photographié. Le symbole désigne la direction dans laquelle est prise la photo

«C'est l'Ousse, vue du pont, c'est un endroit que j'aime bien... c'est tranquille, ça représente un peu la vie du village.»

« Quand on se balade sur le hameau on peut rencontrer des paysages de ce type avec des prés et avec des vaches. »

«C'est le genre de trucs sympas: les champs, les collines... »

« Là, on découvre le chemin Henri IV. »

«Là, je suis sur le chemin Henri IV... un panorama de tout le bas d'Artigueloutan.»

« J'aime le fait que [le village] *soit très vert et qu'il y ait cette belle vue sur les Pyrénées. »*

«J'aime bien la petite mairie, ça rappelle les petits villages. Souvent j'envoie cette photo quand des gens veulent savoir où on habite...»

« Cette photo me cause beaucoup... c'est un havre de paix...cette vue sur l'église et sur les prés : c'est bucolique et c'est superbe! »

« La fameuse passerelle, c'est un endroit important pour la commune et les habitants. »

« Ce paysage... ça reflète bien le côté très rural du hameau avec les collines et la faible densité. »

« C'est sur le chemin Henri IV, et là ce qui est sympa, c'est la vue sur la montagne qui est superbe. »

N

0 500 m

Conception et réalisation : E. Bigando

Artigueloutan et ses paysages ordinaires - le paysage « vitrine »

Vivre les paysages de la commune en promenade
L'immersion au cœur de la nature

Les habitants considèrent comme un point essentiel le fait de pouvoir se promener sur leur commune. L'accessibilité à des chemins non carrossables à proximité de chez eux est un atout essentiel mais aussi, pour certains, une raison d'être ici.

1. Les lieux de promenade photographiés par les habitants

Où vont-ils se promener ? (cf. carte de localisation ci-après)

- 35 clichés localisés sur le parcours de l'Ousse,
- 50 au sud de l'Ousse dont :
    - 28 épars sur les petits chemins de campagne qui sillonnent le hameau,
    - 22 sur la ligne de crête que suit le chemin Henri IV,
- 23 au nord de l'Ousse dont :
    - 8 dans le centre bourg
    - 6 dans ses extensions (rue du ruisseau, impasse des sources, route de Nousty),
    - 5 sur le coteau nord,
    - 4 sur le plateau nord.

Le centre bourg constitue rarement un objectif de promenade.
Très peu de clichés y ont été réalisés (8 seulement). Cela s'explique par le manque de typicité (qui est d'ailleurs regretté par les habitants, cf. thème3) et davantage encore par le manque d'aménagements pour le parcourir à pied.

> *« Au sein du village, ça reste quand même petit. On en a vite fait le tour. Et pour se promener à pied, y'a rien qui est fait particulièrement pour faire des balades. Y'a rien qui soit vraiment fait pour ça. »*

Les habitants préfèrent parcourir les petits chemins de campagne qui quadrillent la commune, avec une prédilection pour ceux qui sillonnent le hameau. Notons que le territoire communal situé au nord de l'Ousse compte deux fois moins de clichés que la partie au sud. L'Ousse constitue enfin une étape incontournable des temps de promenade.

Quels sont les objets photographiés ?

- les lieux de promenade en eux mêmes :
    - les chemins empruntés pour se promener (33 clichés des chemins mêmes),
    - la passerelle (15 clichés).

- et tout ce qui peut être observé depuis ces chemins de promenade :
    - vues de détail (40 clichés),
    - vues d'ensemble (20 clichés).

Qu'est-ce que les habitants aiment observer au cours de leurs promenades sur le territoire communal ?

- des formes paysagères qui renvoient à l'idée de nature et qui témoignent d'un paysage campagnard (25 clichés) :
  - l'Ousse (12 clichés et même 27 si on inclut ceux avec la passerelle),
  - des vaches dans un pré (5 clichés),
  - un petit bois (4),
  - des champs ou des prairies en plein village (2),
  - des arbres (2),
  - une ancienne petite maison en ruines dans une prairie (1).

- des éléments d'un patrimoine architectural (15 clichés) :
  - le moulin sur le route d'Assat et son parc (4 clichés),
  - le moulin de Courrèges et son canal (3 clichés),
  - le château d'Artigueloutan (seulement 3 clichés et réalisés par une seule personne),
  - l'église (2 clichés réalisés par une seule personne),
  - des éléments de détail architecturaux (1 cliché d'une croix, 1 cliché d'une vieille porte).

- des vues d'ensemble sur (20 clichés) :
  - le village (10 clichés, 9 personnes),
  - la chaîne des Pyrénées (10 clichés, 7 personnes),

L'observation d'éventuelles caractéristiques architecturales ne constituent pas l'objectif principal des temps et lieux de promenade. Seules les 5 personnes sur 20 les photographient. Pour l'anecdote, une personne seulement a photographié le château d'Artigueloutan (3 clichés selon des angles différents).

Malgré quelques incontournables clichés de vues imprenables sur la chaîne des Pyrénées ou de vues d'ensemble du village, les habitants ont surtout photographié ce qui caractérise l'idée de nature dans un rapport de proximité.

Finalement, c'est surtout la recherche d'un contact rapproché avec la « nature » qui guide les habitants dans le choix de leurs lieux de promenade.

> *« Pour moi la promenade sur la commune elle est plus « nature » qu'urbaine… C'est plus pour la nature, le ruisseau, tout ça… C'est la nature en général avec ou sans point de vue… »*

2. Le goût de l'immersion paysagère au cœur de la nature...

C'est développer un rapport d'intimité avec la nature, c'est-à-dire chercher à mettre en œuvre un contact rapproché en s'immergeant en son sein.

> *« Voilà où je vais me promener : dans la nature ! »*
> *« Repos, ressourcement et communion avec la nature ».*

- en parcourant le territoire grâce à un réseau de petits chemins (communaux) de campagne.

> *« Moi ce que je recherche c'est ça : un petit chemin dans la verdure, où on peut se promener à pied, loin des véhicules et des réseaux routiers goudronnés et qui soit pas trop loin de la maison. »*

C'est à partir de ces petits chemins communaux qu'ont été réalisés les trois quarts des clichés illustrant ce thème 4 (soit 78 clichés sur 108).
De nombreux chemins épars sur l'ensemble du territoire communal sont ainsi représentés (cf. les chemins surlignés sur la carte de localisation), même si ceux sillonnant le hameau le sont davantage. C'est bien l'idée de nature qui est associée à ces petits chemins qui parcourent la campagne.

> *« Moi ce qui m'intéresse, c'est le côté « nature » et le côté « balade » sur les petits chemins. »*

Il y a d'ailleurs eu davantage de clichés réalisés depuis le chemin de la passerelle (32 clichés entre le moulin de Courrèges et le hameau) que depuis le chemin Henri IV (22 clichés seulement). Les habitants privilégient donc davantage un accès direct à la nature par la mise en œuvre d'un contact rapproché avec celle-ci (« être au milieu de la nature ») que la recherche des points de vue remarquables qu'offre le chemin Henri IV sur la chaîne des Pyrénées.

Il convient donc de minorer le rôle du chemin Henri IV au quotidien. En effet, celui-ci est particulièrement concurrencé par l'ensemble des petits chemins communaux qui sillonnent la campagne et par le petit « coin de nature » qu'offre le secteur de la passerelle.

A prévoir :
- davantage d'interconnexion entre les différents chemins qui sillonnent la commune,
- la restauration ou la remise en service de certains chemins qui ne sont plus entretenus,
- un balisage des différents chemins et des circuits qu'ils permettent de faire.

> *« Ce serait bien de faire des chemins pour relier ceux qui existent déjà et faire ainsi des chemins qui feraient le tour du village… aménager de telle sorte que tout le monde puisse profiter de toute cette nature… »*
> *« Pour découvrir Artigueloutan, ses richesses et ses aspects secrets, ce serait bien de faire des petits chemins de balade, balisés, avec des plans qui seraient à la mairie par exemple. »*

- en s'approchant au plus près de l'Ousse.

> *« Le bord de l'Ousse : lieu paisible et de ressourcement. J'aime bien m'y arrêter, « traînailler » là, méditer... »*
> *« C'est agréable autour de l'Ousse. Y'a de jolis petits coins. »*

L'Ousse est ainsi représentée sur 31 clichés :
- 21 sur le secteur de la passerelle,
- 5 depuis le pont de la route d'Assat,
- 4 depuis le pont de la rue des pêcheurs
- 1 sur la commune d'Ousse.

Les habitants regrettent qu'il n'y ait pas davantage d'accès aux berges de l'Ousse.

A prévoir : l'aménagement d'un accès aux bords de l'Ousse, avec peut-être un chemin de berge et des petites haltes.

> *« Je me suis autorisé pour ce point à faire quelques suggestions : vous voyez les bords de l'Ousse ici, ils ne sont pas du tout aménagés. Il y aurait simplement deux ou trois bancs et un petit chemin qui passe, ce serait bien. On n'est pas obligés de faire grand chose, mais juste un petit bout de chemin… »*

- en prenant le temps de s'arrêter à l'incontournable « passerelle » : un « petit coin de nature » très prisé, une halte obligée

> *« La passerelle, c'est un petit coin bucolique, bien sympa et ombragé […], un petit coin intime au détour d'un chemin. »*

Le secteur de la passerelle symbolise parfaitement cette recherche de l'immersion au cœur même de la nature. Plus que l'objet lui-même (la structure, le petit pont métallique, le franchissement), c'est le lieu, le « *petit coin de nature* » tel que le qualifient bon nombre d'habitants, auquel réfèrent les habitants lorsqu'ils évoquent la « *fameuse* » passerelle.

> *« La passerelle, c'est un petit coin très agréable. C'est un endroit où j'aime bien aller... »*
> *« La passerelle : avec cette verdure, l'eau, je trouve que c'est un joli petit coin. »*

Lieu d'une halte obligée sur un circuit de promenade (« *quand on part se promener en vélo, on passe forcément par la passerelle* ») OU objectif central de la promenade (« *on va se promener à la passerelle* »), cet endroit convoque l'arrêt. On y pêche, s'y baigne, s'y repose, « *traînaille* »...

C'est le lieu de promenade qui fait le plus unanimité, mais que les habitants semblent aussi vouloir tenir secret. C'est bien un rapport d'intimité qui est entretenu avec le lieu.

> *« Et c'est vrai que mis à part les gens du village, personne ne la connaît. Elle est un peu cachée, un peu secrète cette passerelle. Ça doit être l'endroit le plus aimé d'Artigueloutan. Parce que c'est plus chez nous je pense, notamment par rapport au chemin Henri IV par exemple… »*

A prévoir : d'autres haltes de ce type, sans doute sur les bords de l'Ousse.

3. ... détrône la recherche d'un spectacle paysager exceptionnel sur la chaîne des Pyrénées.

Seuls 10 clichés sur 108 illustrent une vue particulière sur la chaîne des Pyrénées appréciée lors des temps de promenade, dont 5 seulement sont réalisés depuis le chemin Henri IV.

Le paysage des promenades

limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

chemins privilégiés pour les promenades

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

point de prise de vue rapproché de l'objet photographié

point de prise de vue éloigné de l'objet photographié. Le symbole désigne la direction dans laquelle est prise la photo

0 500 m

N

«Rencontre avec les vaches le temps d'une promenade.»

« Les sous-bois, c'est un truc que j'aime regarder quand je me promène. »

« Voilà où je vais me promener : dans la nature. C'est après la passerelle, le chemin qui remonte vers le hameau. »

« C'est depuis le chemin Henri IV. J'aime bien y monter. Y'a une vue sympa sur tout le village. »

«Le chemin Henri IV : c'est la super balade sur le chemin de crête. »

« C'est le chemin qui prolonge l'impasse des sources. C'est pas très «élaboré» comme décor (je veux dire qu'il n'y a pas d'aménagement paysager) mais ça reste un peu sauvage. Ça fait nature...»

« Le bord de l'Ousse. C'est un lieu paisible, de ressourcement. J'aime bien m'y arrêter, traînailler là, méditer tranquillement. »

« L'Ousse, elle est incontournable sur le village. Alors on y passe souvent, on s'y promène. »

« Nos montagnes. C'est depuis le hameau d'Artigueloutan. Ça nous arrive de monter pour voir le paysage. »

« La passerelle : un petit coin bucolique bien sympa et ombragé ... un petit coin intime au détour d'un chemin. »

Conception et réalisation : E. Bigando

Les éléments qui altèrent le paysage
Le paysage « dégradé »

L'intérêt que certains habitants ont pu porter à ce thème (96 clichés l'illustrent) est à mettre en relation avec leur désir de bénéficier d'un cadre de vie de qualité, dont participe la qualité paysagère.

Si la plupart des habitants expliquent que rien n'est réellement choquant dans le paysage d'Artigueloutan, tous (à l'exception d'une personne) ont cependant pris le soin de réaliser quelques clichés définissant les termes d'un ordinaire paysager susceptible d'être amélioré.

Les photographies réalisées pour illustrer ce thème présentent une localisation et une répartition sur le territoire communal très différente des thèmes précédents qui relevaient des paysages appréciés (cf. carte de localisation ci-après).

- **20 photos dans le seul centre bourg,**
- **20 photos dans les entrées de village (dont 19 pour la seule entrée nord)**,
- 15 photos sur le Hameau,
- 10 photos dans la rue du ruisseau,
- 9 photos dans la partie nord de la commune entre le coteau et la nationale,
- 7 photos du côté de la passerelle,
- 4 photos à proximité du / sur le chemin Henri IV,
- 4 photos sur la route d'Assat,
- 4 photos sur la route de Nousty,

+ 3 photos hors commune (Nousty).

A noter : aucune photo illustre la partie la plus septentrionale de la commune, au-delà de la nationale.

Les clichés ayant été réalisés dans les lieux d'ancrage banals des habitants et le long de leurs itinéraires quotidiens, on comprend que le centre bourg et les entrées de village soient les plus représentés tandis que la partie la plus septentrionale de la commune (au-delà de la nationale) ne le soit pas du tout.
Par ailleurs, la grande quantité des clichés réalisés en plein cœur du centre bourg souligne le rôle majeur que doit jouer l'image d'un centre bourg de qualité.

Si certains ont semblé gênés par ce thème («*rien n'est vraiment choquant dans le paysage*» ou «*y'a pire ailleurs*»), d'autres en revanche l'ont pris à cœur réalisant jusqu'à 11 photos (sur 25) pour l'illustrer. C'est un discours passionné qui accompagne alors les commentaires des clichés.

Les prises de vue sont d'une manière générale différentes des autres thèmes. Seuls 7 clichés sont repris par 4 habitants pour illustrer le thème 6. 3 personnes (soit 6 clichés) ont utilisé les mêmes clichés pour le thème 3 et le thème 6, considérant ces « points noirs » comme des choses qu'ils espéraient voir changer (éléments d'amélioration de la qualité paysagère du centre bourg) et 1 personne (soit 1 cliché) a repris un cliché du thème 3 en précisant que ce qui la choque dans le paysage va inéluctablement poursuivre sa progression (dynamique d'urbanisation).
En outre, deux situations étaient possibles :

- soit les habitants avaient déjà (avant l'enquête) exploré leur territoire et s'étaient déjà fait la réflexion quant à certains éléments gênants concernant leur cadre de vie (la plupart),
- soit ils ont pris le temps d'y réfléchir au moment de l'enquête et de parcourir la commune à la recherche d'éléments gênants (les moins nombreux).

De la première situation résulte un thème 3 très illustré par les habitants concernés. Dans ce cas-là, ils ont voulu leurs clichés très démonstratifs et ont pu particulièrement soigner le cadrage. Ces photos ont servi de support à une discussion parfois longue et passionnée. De la seconde situation, résulte au contraire un thème 3 très peu illustré par les personnes concernées.

Les clichés réalisés pour ce thème peuvent être divisés en trois grandes catégories (cf. tableau ci-contre) :

- ceux qui privilégient le défaut d'esthétique de certains éléments constitutifs du cadre de vie quotidien, qui gagneraient à être améliorés, surtout dans l'idée de faire partager et donner à voir un cadre de vie paysager de qualité.
- ceux qui soulignent les problèmes de dégradation et de pollution du milieu naturel mais aussi du milieu anthropisé, véhiculant là l'idée sous-jacente que la qualité d'un cadre de vie passe par un respect de la nature et plus largement de l'environnement dont témoigne quotidiennement le paysage.
- ceux qui mettent en avant les marqueurs d'un paysage de périphérie urbaine dont on regrette qu'il progresse aussi vite.

1. Regret d'un défaut d'esthétique concernant des éléments constitutifs du quotidien

Les clichés réalisés soulignent l'importance accordée par les habitants à la qualité esthétique de leur espace de vie.

Sont ainsi photographiés des objets ou des endroits qui souffrent d'un défaut d'esthétique et qui se situent pour l'essentiel **au niveau du centre bourg**. Ce qu'il convient de retenir :

- 8 photos concernent la seule rue de la mairie que leurs auteurs qualifient comme étant une rue vraiment «*peu accueillante*».
- 5 clichés illustrent la salle des fêtes (ou salle des sports). Les auteurs des différents clichés regrettent le toit en tôle qu'ils considèrent comme regrettable en plein centre bourg au milieu des toits en ardoise (même s'ils en reconnaissent les raisons financières) ou les portes métalliques.
- 3 clichés illustrent l'impression de « *désordre* » qu'inspirent poteaux et fils électriques aériens (« *ça fait un peu pagaille* » ou « *ça fait un peu foutoir* »). Les auteurs des clichés précisent là encore que ce n'est là pas quelque chose de véritablement choquant, mais qu'il convient de le prendre en considération dans une perspective d'amélioration du centre bourg.
- 3 clichés, de manière plus anecdotique, représentent l'antenne sur le chemin Henri IV qui tout en étant située en dehors de la commune d'Artigueloutan demeure visible depuis le territoire communal.

Les habitants profitent de ce thème pour commencer à souligner l'importance de mettre en œuvre un projet d'aménagement du centre-bourg (cf thème 6 : le paysage en perspectives).

Tableau de description des objets photographiés

Catégories d'objets	Nb de clichés	Objets photographiés	Nb de clichés
Défaut d'esthétique / d'intégration dans le paysage	27	Salle des fêtes (et des sports)	5
		Rue peu accueillante	11
		Poteaux et fils électriques	3
		Antenne	3
		Garages communaux	1
		Porte de garage à côté de la mairie	1
		Grange dans le centre bourg	1
		Dépôt communal	1
		Stock de bois	1
Marqueurs d'une nature dégradée / polluée / non entretenue (manque de respect de l'environnement)	23	Détritus et/ou tas d'ordures sauvages (abandonnés en pleine nature)	10
		Tas de gravas en bordure de chemin	4
		Déchets verts abandonnés (sur place après élagage ou déboisement)	3
		Eau de l'Ousse : sale et polluée	3
		Berges de l'Ousse non entretenues	1
		Broussailles (qui occultent un point de vue)	1
		Feu privé pour brûler des déchets	1
Éléments de bâti dégradés	25	Bâtiment agricole dégradé (verrue)	18
		Gare désaffectée (patrimoine bâti à l'abandon)	4
		TAGS sur du bâti (dégradation par vandalisme)	2
		Anc. maison en ruines (patrimoine bâti à l'abandon)	1
Témoins paysagers de la densification urbaine	13	Constructions neuves (maisons les unes sur les autres et hétérogénéité architecturale)	5
		Clôtures (de plus en plus hautes)	3
		Panneau de lotisseur (témoin écrit de la densification)	2
		Résidence fermée type banlieue	1
		Déboisement	2
Marqueurs paysagers stigmatisant les problèmes liés à la circulation	8	Circulation : pollution visuelle et sonore	3
		Route/chemin « défoncés »	4
		Carrefour dangereux	1

2. Combat pour un « paysage citoyen » : un paysage de qualité passe aussi par le respect de l'environnement et de la nature

Sont ici fustigés les marqueurs paysagers d'un environnement dégradé, « pollué » par un manque de respect citoyen :

- gravas/détritus/tas d'ordures sauvages abandonnés en pleine nature (17 clichés au total),
- eau polluée des cours d'eau (3),
- manque d'entretien des bois et des berges des cours d'eau (3).

Il est explicitement question de «*manque de civisme qui gâche le paysage*» et qui révolte les auteurs de ces clichés.

3. Les marqueurs d'un paysage de périphérie urbaine en recomposition

Les clichés réalisés soulignent le regret face au constat d'un paysage rural qui se dégrade et stigmatisent les marqueurs d'un paysage urbain qui progresse.

Sont ainsi photographiés :

- les bâtiments agricoles dégradés (granges, hangars, séchoirs à tabac...), le petit patrimoine rural désaffecté (anciennes gare et maison). On recense 25 clichés dont 18 de bâtiments agricoles dégradés (de loin l'élément paysager le plus photographié concernant le thème en question).
- des tags sur des bâtiments désaffectés (ancienne gare, grange...) qui, s'ils témoignent d'une dégradation du bâti par acte de vandalisme, sont surtout spécifiés comme les témoins ou marqueurs paysagers d'une avancée de la ville, d'un territoire rural qui s'urbanise.
- les témoins directs et explicites de l'urbanisation qui progresse et surtout de la densification urbaine qui sévit : des maisons neuves dites « *les unes sur les autres* » séparées par « *des clôtures de plus en plus hautes* », un panneau signalant la construction prochaine d'un lotissement dont les habitants ne retiennent que les «*lots de 900 à 906 m^2*».

A ce titre, 2 éléments paysagers ont été photographiés sur Nousty:

o Une résidence fermée de type banlieue qui constitue pour l'auteur de ce cliché « *le pire paysager de l'urbanisation* » car « *ça fait vraiment banlieue de ville* », ce qu'il faut absolument éviter à Artigueloutan. Notons que si une seule personne a réalisé un cliché de cette résidence sur Nousty, 4 autres habitants l'ont évoquée lors de l'entretien.

o Un déboisement signalé comme les prémisses d'une zone qui va s'urbaniser et donc premier témoin du passage d'un paysage rural à un paysage urbain...

- des voies de circulation comme marqueurs ou témoins d'une augmentation du trafic qui est à la fois une conséquence de la progression de l'urbanisation et qui a pour conséquence une dégradation des routes et des nuisances sonores et visuelles pour les riverains.

Le paysage « dégradé »

— — limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

● point de localisation du cliché

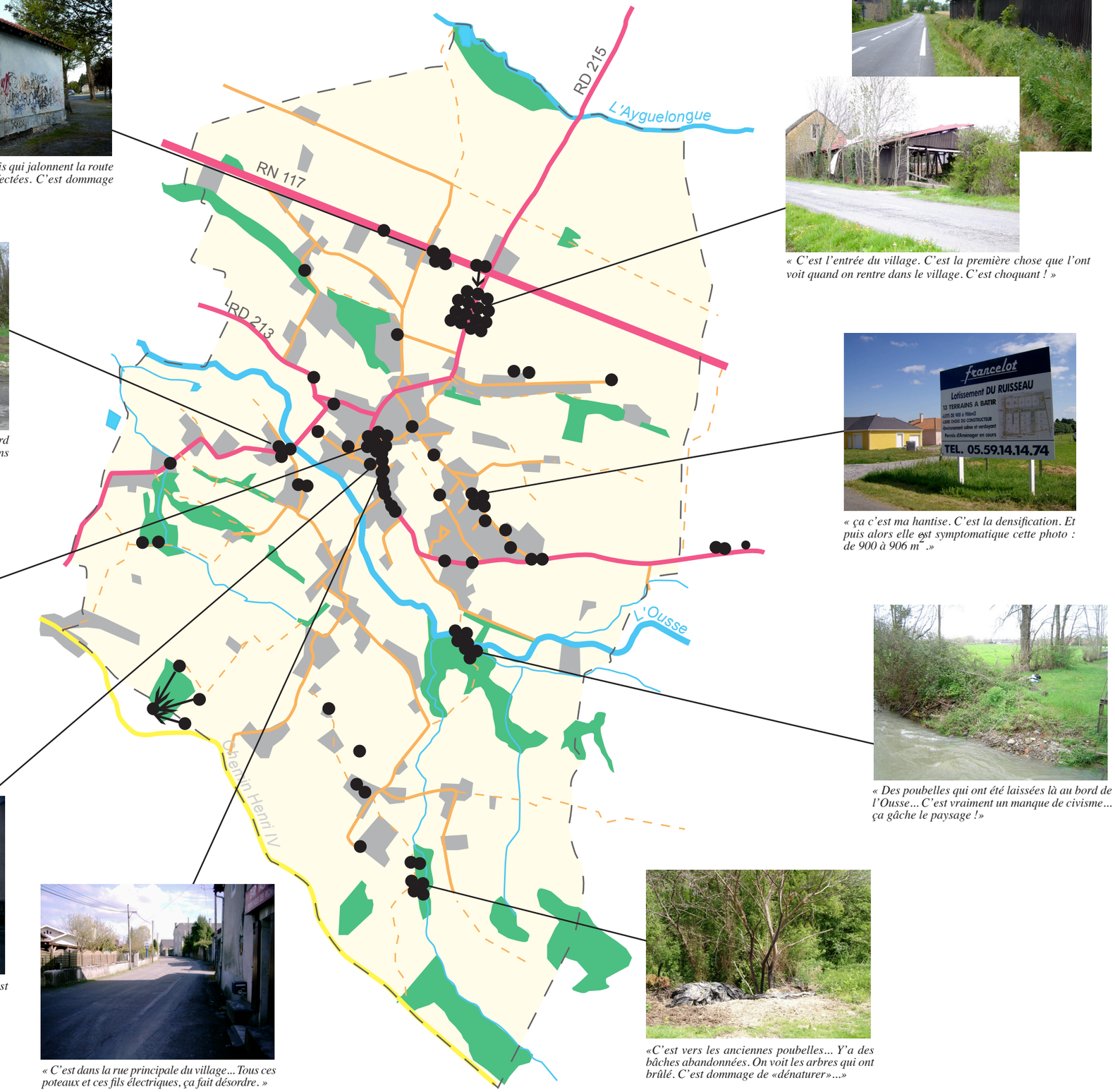

« Ce sont les gares d'autrefois qui jalonnent la route de Tarbes et qui sont désaffectées. C'est dommage que ce soit laissé en l'état. »

« C'est l'entrée du village. C'est la première chose que l'ont voit quand on rentre dans le village. C'est choquant ! »

« C'est un tas de gravas abandonné juste au bord de la route. C'est vrai que c'est pas terrible dans le paysage. »

« ça c'est ma hantise. C'est la densification. Et puis alors elle est symptomatique cette photo : de 900 à 906 m².»

« Le point noir du village, c'est en plein centre : le toit en tôle de la salle des fêtes.»

« Des poubelles qui ont été laissées là au bord de l'Ousse... C'est vraiment un manque de civisme... ça gâche le paysage !»

« Je trouve cette rue peu accueillante. C'est dommage, c'est la rue principale du village. »

« C'est dans la rue principale du village... Tous ces poteaux et ces fils électriques, ça fait désordre. »

«C'est vers les anciennes poubelles... Y'a des bâches abandonnées. On voit les arbres qui ont brûlé. C'est dommage de «dénaturer»...»

N

0 500 m

Conception et réalisation : E. Bigando

Le paysage en mouvement
Du rural à l'urbain

Si ce thème semble avoir moins passionné les habitants ayant accepté de se prêter au jeu de l'enquête photographique (59 clichés seulement), il convient cependant de souligner la très grande homogénéité des types d'objets photographiés.

Les photographies réalisées par les habitants pour illustrer ce thème présentent Artigueloutan comme un territoire en pleine évolution dont certains marqueurs paysagers témoignent.

L'homme et ses activités sont très présents dans ces clichés. Le paysage est donc ici vécu par rapport aux activités socio-économiques qui le sous-tendent et par rapport à ce que l'homme en fait. La dynamique d'urbanisation est très présente généralement illustrée par un ou plusieurs clichés de la rue du ruisseau (13 personnes, 20 clichés), plutôt jugée de manière négative. Mais les aménagements qui ont permis d'améliorer le centre bourg sont également très présents (27 clichés, 9 personnes), illustrant les changements positifs.

La quasi-totalité des clichés réalisés s'intéressent donc à des objets paysagers de type urbain, laissant de côté l'idée de campagne et l'activité agricole pourtant omniprésente dans les autres thèmes, qu'il s'agisse des nouvelles constructions ou des aménagements de type urbain (rond-point, transformation de voierie, et autres aménagements paysagers..)…

Les photographies peuvent être regroupées en 4 grands thèmes (cf. tableau 1)
- les aménagements du centre bourg (27 clichés réalisés par 9 personnes),
- l'urbanisation (20 clichés réalisés par 13 personnes),
- le nouveau rond-point (7 clichés réalisés par 6 personnes),
- certaines évolutions/innovations liées à l'activité agricole (3 clichés réalisés par 3 personnes).

Tableau 1 -
Les principales catégories d'objets photographiés (thème 5)

Catégories d'objets photographiés	Nb de clichés réalisés	Nb de personnes concernées
Aménagements du bourg	27	9
Dynamique d'urbanisation	20	13
Nouveau rond-point	7	6 (+5)
Évolutions agricoles	3	3

Notons que les deux premiers thèmes sont les plus abondamment illustrés, représentant près de 80% des clichés. Si les aménagements réalisés en centre bourg font l'objet du plus grand nombre de clichés (27 contre 20 pour la dynamique d'urbanisation), la dynamique d'urbanisation en revanche a été photographiée par un plus grand nombre de personnes (13 personnes contre 9 pour les aménagements du centre bourg). (cf graphiques 1 et 2)
Les deux autres thèmes correspondent auxl 20% des clichés restants.
C'est pourquoi nous insisterons surtout sur les deux premiers thèmes qui illustrent ce que les habitants retiennent des principaux changements paysagers qu'a connus Artigueloutan. (cf. graphiques 1 et 2).

Graphique 1-
Nombre de clichés par catégories d'objets photographiés

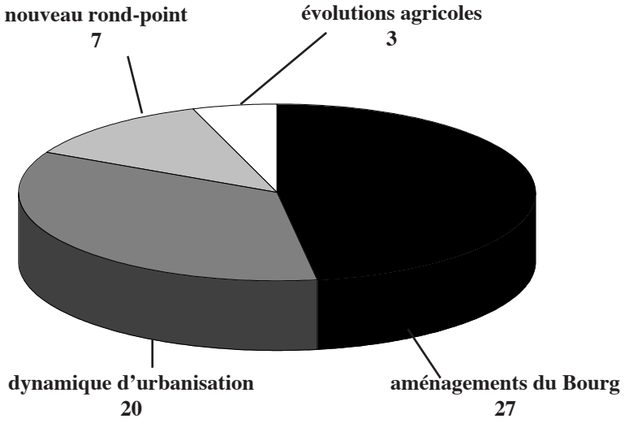

Graphique 2 -
Nombre de personnes par catégories d'objets photographiés

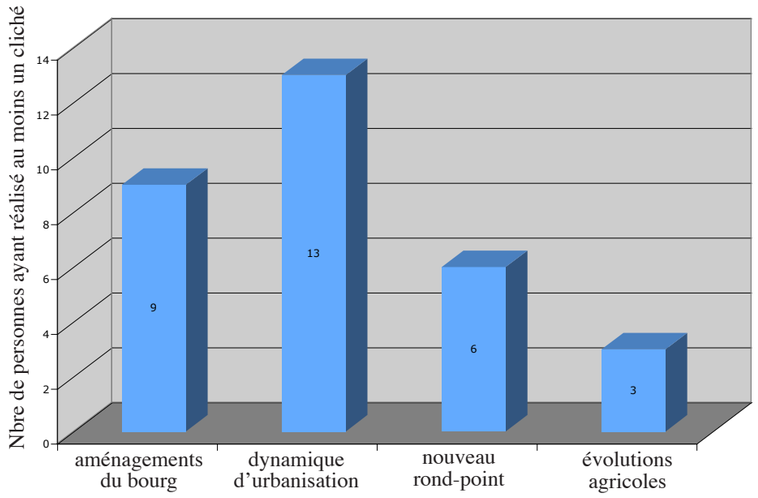

La carte de localisation des clichés (cf. planche graphique ci-après) fait apparaître clairement deux zones principales de « focalisation » des changements paysagers pour les habitants.
- la première zone correspond au centre-bourg où sont mis en avant les différents aménagements réalisés.
- la deuxième zone correspond au secteur de la rue du ruisseau et ses différentes extensions qui sont évoquées pour traduire l'urbanisation croissante.

On voit également apparaître le secteur du nouveau rond-point.

1. Des aménagements qui améliorent le centre bourg ...

Les aménagements dont le centre bourg a fait l'objet sont vécus en termes d'améliorations et donc jugés de manière positive. Si cette catégorie est illustrée par un grand nombre de photos (27 clichés), c'est sans doute parce que les aménagements réalisés par la municipalité sont nombreux.

Tableau 2 - Les différents aménagements photographiés par les habitants

Catégories d'objets	Nb de clichés total	Objets photographiés	Nb de personnes	Nb clichés
Aménagements du bourg	27 9 pers	Place des platanes	8	10
		Quartier du stade	6	10
		Abri bus	2	2
		Plantations arbustes/fleurs	2	2
		Place de la mairie	1	1
		École	1	1
		Salle des fêtes	1	1
		Petit pont de bois rue du 8 mai 45	1	1
		Panneau de signalisation	1	1
		Chalets touristiques	1	1

Ce tableau souligne une attention plus soutenue, de la part des habitants, pour les aménagements à la fois les plus récents et les plus visibles : la place des platanes (10 clichés, réalisés par 8 personnes) et le quartier du stade (10 clichés réalisés par 6 personnes). Ces aménagements ont sans doute retenu davantage l'attention que d'autres (abri bus, plantations diverses, place de la mairie, école, salle des fêtes, petit pont de bois rue du 8 mai 1945) dans la mesure où ils concernent deux entrées de bourg.

« C'est la chose la plus visible quand on arrive sur le village : la place des platanes. »
« Ce qui a le plus changé, c'est aussi à l'entrée du village, côté stade, en arrivant de Ousse ».

Ces aménagements sont certes évoqués pour les changements positifs qu'ils induisent au niveau de la voierie (plus grande sécurité) mais aussi pour leur qualité esthétique. **Leur caractère végétal et fleuri constitue ainsi une amélioration importante pour les habitants.**

« Y'a la place des platanes qu'ils ont aménagé avec plein de fleurs… Devant la mairie, ils ont planté des choses. Le long de l'école aussi. Au stade, ils ont planté des rosiers. Quand ils sont en fleurs, c'est joli. »
« Au niveau de la place des platanes, l'aménagement est plutôt sympa… les fleurs, le massif… »
« La petite place des platanes. Ils ont changé l'environnement. C'est propre, c'est entretenu, c'est fleuri… »
« Au stade, ils ont fait cette allée. Ils ont enjolivé avec des arbres, des rosiers, des buissons… »
« C'est le stade. C'est une réalisation récente et parmi ce qui a le plus changé ces dernières années. Y'a une bordure de rosiers. Y'a des altéas qui poussent. Il va y avoir aussi des mûriers à l'entrée… »

2.... et la commune qui s'urbanise

La question de l'urbanisation constitue un corpus de 20 clichés, réalisés par 13 personnes. S'y ajoutent également 4 personnes qui n'ont pas jugé nécessaire de proposer à nouveau des clichés sur la progression de l'urbanisation pour illustrer ce thème 5 (« les principaux changements paysagers »), sachant qu'elles proposaient déjà de tels clichés pour illustrer le thème 3 (« les éléments qui altèrent le paysage ») et/ou le thème 6 (« les changements à venir »). Au total, ce sont donc **18 personnes** sur les 20 ayant réalisé des photographies qui **considèrent la progression de l'urbanisation comme un enjeu paysager.**

Cette dynamique d'urbanisation fait l'objet d'avis nuancés. Les habitants redoutent et/ou critiquent l'inéluctable progression de l'urbanisation, qui est caractéristique d'une commune de périphérie d'agglomération. Mais ils soulignent aussi la capacité de maîtrise dont fait preuve la municipalité d'Artigueloutan. Notons toutefois que rares sont les avis véritablement favorables.

Les changements liés à la progression de l'urbanisation sont principalement illustrés par des photographies des « nouvelles constructions » : maisons et/ou lotissements en cours de réalisation ou tout juste achevés. Certains y associent parfois des prairies qu'ils présentent comme les zones d'extension futures, soulignant à cette occasion une dynamique qui se poursuit.

Tableau 3 - Localisation des secteurs photographiés pour illustrer la dynamique d'urbanisation

Catégories d'objets	Nb de clichés	Localisation	Nb de personnes	Nb clichés
Dynamique d'urbanisation	20 (13 pers)	Rue du ruisseau	10	14
		Extensions rue du ruisseau	2	2
		Route d'Assat	1	2
		Route de Nousty	1	1
		Quartier de la licorne	1	1

C'est la rue du ruisseau qui constitue, en la matière, le secteur le plus représentatif (cf. tableau 3). C'est dans cette rue que se concentrent en effet le plus grand nombre de clichés illustrant les nouvelles constructions (14 sur 20).

« C'est la rue du ruisseau, la rue que j'ai trouvé la plus changée depuis qu'on est arrivés…et elle va encore changer. Il va y avoir encore beaucoup beaucoup de maisons ! »
« La rue du ruisseau, c'est la rue qui a le plus évolué depuis qu'on est là. […] La plus grosse évolution du village, elle s'est faite là. »
« Bon y'a d'autres quartiers qui ont changé, mais c'est là [dans la rue du ruisseau] que ça a changé le plus. »
« Ça c'est la rue du ruisseau, parce que c'est là que ça s'est construit le plus ! »
« Le principal changement c'est la rue du ruisseau, avec toutes ces maisons. Toute cette partie je l'ai connue y'avait que des champs. C'est pas terrible maintenant, ça commence à être la ville. »
« Ce qui a surtout changé au village, c'est le nombre de constructions nouvelles…et c'est surtout dans la rue du ruisseau. »
« La rue du ruisseau, c'est la rue qui a été la plus urbanisée. »

La commune de Nousty constitue d'ailleurs, pour les habitants, une référence de ce qu'il convient absolument d'éviter à Artigueloutan. Pour beaucoup, elle représente en effet le « pire » existant d'un paysage urbain en progression rapide.

« Y'a une extension du village, mais qui est quand même maîtrisée. Quand on regarde Nousty à côté, alors là ça se construit de partout. C'est encore plus flagrant. »
« A Nousty, ça va encore plus vite. A chaque fois que je passe, je vois un lotissement nouveau. »
« Ce qu'ils ont fait à Nousty, j'aime pas trop. Tout autour du hameau de Nousty, y'a des maisons partout. Je trouve que c'est dommage. Et tout le long des routes, y'a des maisons… »
« Ce qu'ils ont fait à Nousty, c'est quelque chose que j'espère ne jamais voir sur le village. »

Une des principales requêtes est que la dynamique d'urbanisation soit contenue au niveau du bourg et de ses extensions immédiates. Certains s'inquiètent d'une urbanisation qui progresse en direction du hameau (sur la route d'Assat par exemple) ou au sein même du hameau.

« A partir du moment où ça reste dans le bourg, ça va. C'est vrai qu'après si on a des regroupements de maisons en remontant vers le hameau, ça devient plus gênant. […]là va y'avoir 6 maisons sur 750 m2 chacune. Pour moi, c'est vrai que ça fait un peu petit pour le hameau… »
« La route d'Assat, y'a des constructions qui sont en train de se faire. C'est dommage que ça reste pas au niveau du bourg.»

Les principaux reproches consacrés aux marqueurs de cette urbanisation croissante invoquent les nouvelles constructions « collées les unes sur les autres » avec de petits terrains et de grands murs.

« Ce qui me désole, c'est les murs qui deviennent très hauts ».
« J'aime pas trop quand y'a des grands murs. Quand on passe dans la rue du ruisseau y'a quasiment que des murs. Y'a d'autres moyens de s'isoler que de mettre un grand mur d'1,80m de haut ».
« Rue du ruisseau, les maisons sont trop collées les unes aux autres ».
« Rue du ruisseau, y'a plein de maisons collées les unes aux autres, avec de grands murs…Et c'est normal, c'est vrai que la superficie des terrains est de plus en plus petite… »

Urbanisation versus agriculture/campagne :

Dans les commentaires accompagnant les clichés réalisés, la progression de l'urbanisation va souvent de pair avec la disparition des prairies et des champs. L'urbanisation est ainsi associée (cause ou conséquence) du déclin des activités agricoles et de l'avenir incertain de la ruralité.

« Ce secteur (rue du ruisseau) il est très représentatif. D'un côté, y'a un lotissement, de l'autre un champ qui ne va pas le rester longtemps… »
« Ici, y'a pas longtemps c'étaient des prairies. Maintenant y'a des maisons partout. »
« L'urbanisation, elle ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture… »

Les activités agricoles ne sont d'ailleurs jamais directement présentes sur les clichés, à l'exception des 2 clichés de haies paysagères (plantées après le remembrement) et 1 cliché de chalets témoins d'une conversion partielle d'un agriculteur de l'activité agricole vers l'activité touristique. L'agriculture (ou plutôt ce qui signifierait son déclin ou sa mise en péril) est en revanche indirectement présente sur les clichés notamment lorsque sont présentées les constructions nouvelles venues remplacer prairies et champs…

3. Le nouveau rond-point : un carrefour « réapproprié »

Le nouveau rond-point a fait l'objet de 7 clichés réalisés par 6 personnes différentes. Notons en outre que 5 autres personnes ont signalé le rond-point comme un changement majeur lors des entretiens, même si elles n'ont pas réalisé de clichés pour l'illustrer.

Ce qu'il convient de retenir concernant ce rond-point, c'est tout d'abord qu'il est reçu avec un avis très positif unanime. Outre le fait qu'il met fin à la dangerosité du carrefour où il se situe, il est vecteur de « réappropriation sociale » de cette partie de la commune qui avait été délaissée par le plus grand nombre. L'entrée nord du village reprend ainsi tout son sens, d'où l'intérêt accru des habitants pour cette entrée de village « dégradée » (cf. thème 3 : les éléments qui altèrent le paysage).

« Le rond-point, c'est une des choses qui a le plus changé. Je vais pas dire que ça a révolutionné le village, mais presque... parce que tous les habitants de la commune ont pu se réapproprier ce carrefour… »

Le paysage en mouvement

limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

point de localisation du cliché

« L'inévitable rond-point... Parce qu'au niveau accès et sortie du village, c'est quand même nettement plus agréable et plus sécurisant. »
« Je vais pas dire que ça a révolutionné le village, mais presque. Parce que tous les habitants de la commune ont pu se réapproprier ce carrefour. »

« L'abri-bus. On voit que la communauté d'agglo est passée par là. »

« Ce qui a le plus changé, c'est aussi l'entrée du village côté stade... Pas mal de satisfactions en termes de sécurité et en termes d'esthétique. »

« C'est la chose la plus visible quand on arrive sur le village : la place des platanes. C'était dangereux et pas très joli et c'était l'entrée du village. Maintenant je trouve que c'est joli avec les massifs fleuris.»

« Les haies paysagères. Quand on a fait le remembrement, on a coupé quasiment 4 km de haies. Alors on en a replanté d'abord 5,2 km, puis on a fait deux autres plantations. Maintenant on doit être à 6,5 km de haies plantées après le remembrement. »

« La rue du ruisseau. C'est la rue qui a le plus évolué. Ici en fait y'avait rien. Y'avait pas toutes ces maisons. Tout ça, c'étaient des champs. La plus grosse évolution du village, elle s'est faite là. »

« Y'a pas si longtemps, c'étaient des prairies. Maintenant y'a des maisons partout. Y'a d'autres quartiers qui ont changé, mais c'est là que ça a changé le plus. »

« C'est entre la rue du ruisseau et l'impasse des sources. Là y'avait rien. C'était que des champs. Y'avait aucune maison. Et maintenant c'est tout construit... »

N

0 500 m

Conception et réalisation : E. Bigando

Artigueloutan et ses paysages ordinaires - le paysage en mouvement

Le paysage en perspectives
L'enjeu des espaces non bâtis

En interrogeant les habitants sur ce qui va changer (« Imaginez la commune d'ici quelques années, photographiez les secteurs qui sont les plus amenés à changer »), se profilent les contours des scenarii probables, à la fois ce qui est à éviter et les hypothèses les plus souhaitables qui peuvent servir de fondement à l'élaboration de projets paysagers ou plus généralement territoriaux.

Citons à titre d'exemple le cas d'une personne qui a proposé à partir des mêmes clichés deux scenarii : l'un qu'elle considère pessimiste et l'autre optimiste.

Le paysage devient donc, par le biais de ce dernier thème, support privilégié pour se projeter dans l'avenir et apprécier la distance entre les évolutions probables et celles souhaitées.

74 clichés illustrent ce thème 6 sur les changements paysagers à venir.

Parmi les 74 clichés, 6 ont également été proposés par leurs auteurs pour illustrer le thème 5 (« les principaux changements paysagers qui ont eu lieu sur la commune »). Cela témoigne d'une dynamique de changements dont on pense ou sait qu'elle va se poursuivre. Il est intéressant de noter que c'est précisément pour illustrer la dynamique d'urbanisation que 4 personnes ont choisi de proposer les mêmes clichés à la fois pour le thème 5 et pour le thème 6. Les clichés représentent d'ailleurs à chaque fois la rue du ruisseau.

Parmi les 74 clichés, 7 ont également été proposés par leurs auteurs pour illustrer le thème 3 (« les éléments qui altèrent le paysage »), signifiant ainsi à la fois ce qu'ils regrettent dans le paysage thème 3) et ce qu'ils aimeraient donc voir changer (thème 6). La plupart des clichés en question ont précisément été réalisés dans le centre bourg (5 sur 7).

L'analyse des clichés illustrant ce dernier thème donne une bonne image de la manière dont les habitants pensent ou souhaitent voir évoluer leur commune et de la connaissance qu'ils ont des projets en cours ou futurs de la municipalité.

Quatre objectifs différents orientent la réalisation des clichés (cf. tableau page suivante) :

- caractériser la dynamique paysagère supposée (la personne imagine que ça va changer), en général l'urbanisation croissante ;
- caractériser ce qu'on aimerait ne pas voir changer (la personne évoque son inquiétude par rapport à des éléments qu'elle ne souhaiterait pas voir disparaître), en général les témoins de la ruralité ;
- présenter des projets d'aménagement « connus » (la personne sait ce qui va changer)
- faire des propositions d'aménagement (la personne témoigne de ce qu'elle aimerait voir changer).

La localisation des clichés (cf. carte 1 ci-contre) fait apparaître une très grande concentration de points :

- tout le long de la route départementale RD 213,
- le long de la route départementale RD 215,
- le long de la rue du ruisseau.

Ces zones correspondent soit au centre-bourg, soit à ses extensions (le long des deux routes départementales ou le long de la rue du ruisseau).

Ce qu'il est particulièrement intéressant de noter, notamment si l'on superpose les cartes de localisation des clichés des thèmes 5 (ce qui a changé dans le paysage) et 6 (ce qui va changer), c'est que :

- c'est toujours (dans les deux cas) dans la partie centrale d'Artigueloutan que se concentrent les clichés. Les mêmes secteurs sont photographiés : le bourg, ses extensions immédiates le long des deux axes routiers principaux (RD 213 et RD 215) et la rue du ruisseau.
- la différence réside dans le fait que les clichés illustrant ce qui a changé dans le paysage montrent surtout le « bâti », tandis que les clichés illustrant ce qui est susceptible de changer montrent le « non bâti » du même espace.

Ainsi, 80 % des clichés présentent des champs et prairies, dont les habitants imaginent ou savent qu'elles ne vont plus être.
Les espaces non bâtis constituent donc un véritable en**jeu paysager.**

Cet enjeu paysager peut être vécu soit :

- soit en termes de « pression » (inquiétude ou malaise de voir la pression peser sur ces espaces non bâtis du fait de la dynamique d'urbanisation),
- soit en termes de « potentiel » (espaces non bâtis sources de projets).

Dans le premier cas, cet enjeu paysager autour des espaces non bâtis est vécu de manière passive, dans le second cas de manière active.

Voici donc ce qu'il convient de prendre en compte concernant les perspectives paysagères des habitants :

- l'existence d'une réelle inquiétude vis-à-vis d'une dynamique qui conduirait aux « tout urbain »,
- le souhait d'une poursuite des aménagements initiés en centre bourg.

1. Eviter le « tout urbain » : pour une urbanisation maîtrisée

La perspective d'une urbanisation qui continue sa progression est de loin celle que retiennent le plus les habitants (42 clichés sur 74). Ils l'illustrent essentiellement à partir de clichés d'espaces non bâtis (champs et prairies) qu'ils disent voués à l'urbanisation (36 clichés sur 42).

> *« Vous voyez ce champ avec ces petits moutons… Regardez les bien… parce que d'ici peu de temps ils n'y seront plus ! Ce sera tout construit… »*
> *« Là y'a des chevaux dans un pré pour l'instant, mais bientôt y'aura plus que des maisons… »*
> *« Dans ce champ, je vois bien un « entassement » de maisons… et j'ai bien dit « entassement » et pas « lotissement ». […] Ces photos, ce sont des témoins d'Artigueloutan, cité dortoir… »*
> *« Alors ça c'est tous les champs qui sont à la sortie du village en direction de Nousty, qui vont se construire de plus en plus. Ça pousse bien les lotissements dans les champs. »*

Pour certains, cela se traduit par un profond sentiment d'inquiétude / de peur par rapport à l'avenir.

> *« Je comprends que les gens aient envie de nature ou d'espace. Je suis la première à en avoir envie. Donc ce serait égoïste de vouloir le refuser aux autres, mais… Quand je vois toutes ces constructions, ça me fait vraiment peur… »*
> *« Ça va quand même très vite l'urbanisation. En une petite année, vous pouvez avoir un paysage complètement différent… ça peut faire peur. »*
> *« Je m'inquiète du tournant que ça va prendre, toutes ces constructions qu'on voit de plus en plus partout. »*
> *« C'est en sortant du bourg… juste avant la bifurcation de l'impasse qui mène à la passerelle. Des prés, des pâturages, des vaches à proximité du centre bourg… J'espère que ça ne va pas changer. Mais j'ai peur que ce ne soit pas le cas… »*
> *« Cette photo c'est le hameau. Donc voilà, j'ai peur que ça change… Il y a des projets je crois, mais je sais pas où exactement… »*

Finalement, ce qui fait peur c'est le changement et la disparition d'éléments paysagers auxquels les habitants sont attachés, à savoir les marqueurs de la ruralité (cf. tableau général).

> *« Qu'est-ce qui risque de changer ? Pas tout de suite, mais à terme si l'urbanisation continue, le milieu rural va se modifier… et l'agriculture disparaîtra. »*

Ces marqueurs de la ruralité deviennent dès lors des formes paysagères très recherchées qui font l'objet d'un surcroît d'intérêt.

> *« C'est les moutons de Jean Petit. La photos a été pris vers la route d'Ousse. On est à la campagne, donc il faut préserver des endroits pour les animaux… je dis ça parce que…… tout ça ça va être construit. C'est sur la route qui monte vers Assat. Tout ça va y'avoir des maisons. C'est un peu dommage car y'a un bel espace. C'est là où je voudrais garder l'espace ouvert. »*
> *« Ça c'est une photo pour montrer l'idée de campagne qu'on aimerait garder»*

2.Poursuivre les aménagements du centre bourg

De projets connus…

Ce thème est l'occasion pour certains habitants d'évoquer des projets dits en cours de réflexion au niveau de la municipalité (cf. tableau ci-après) :

- projet de construction d'une nouvelle mairie (5)
- projets de zone industrielle (2),
- projet de travaux d'aménagement de la rue de la mairie (1).

> *« Le champ en face de la salle des fêtes. J'ai entendu dire qu'il y avait un projet de refaire la mairie dessus avec deux petits commerces à côté. C'est un champ au centre du village, donc quoi qu'il arrive je pense qu'il va être très vite construit. »*
> *« Là c'est pas le carrefour qui est amené à changer, mais tout ce qui est autour du rond-point. Parce qu'a priori l'endroit est désormais sécurisé, y'a plus grand chose qui s'oppose à un développement économique sur cet axe. Il y aura sans doute une zone artisanale ou commerciale qui devrait se développer autour de ce rond-point. »*
> *« C'est derrière le rond-point, avec la nationale juste là. C'est un champ pour l'instant, mais ça risque de ne pas le rester longtemps. Il va y avoir des entreprises qui vont venir s'installer là, une zone industrielle… et les limites de la campagne vont être encore repoussées… »*

… à quelques projets attendus

Mais surtout ce thème a été l'occasion pour certains habitants de faire quelques propositions d'aménagement.

- en centre bourg : rue de la mairie à embellir et sécuriser, ateliers communaux à embellir, carrefour de l'école à sécuriser.

> *« Là c'est la mairie et j'ai pris l'enfilade de la rue. Et je note : centre du village triste et sans âme. […] Alors j'espère, mais je rêve peut-être, un centre-village rénové, fleuri… »*

- les bords de l'Ousse : proposition d'aménagement de chemins de promenade balisés et agrémentés de bancs.

Rappelons également ici que de nombreux habitants ayant participé à l'enquête évoquent l'idée d'un réseau continu et balisé de chemins de promenade (point développé à l'occasion du thème 4 : les paysages des promenades).

> *« Ce qui serait sympa, c'est d'envisager les secteurs que, nous, on souhaiterait voir évoluer. Parce que tout ce que je vous montre, ça va évoluer parce qu'on va y faire des constructions. Y'a des choses qui pourraient évoluer aussi parce qu'on fait des chemins… Faire un grand chemin qui ferait le tour du village…»*

Ce dernier thème est donc l'occasion pour les habitants qui se prêtent au jeu de l'enquête photographique d'envisager le paysage comme élément de réflexion et/ou de projet pour un territoire en évolution.

Tableau de description des objets photographiés

Objectifs des clichés réalisés	Nb de clichés	Objets photographiés	Localisation des clichés	Nb de pers.	Nb clichés
Caractérisation des témoins paysagers d'une dynamique d'urbanisation qui se poursuit	42	**Champs** « à urbaniser »	- route de Nousty - au hameau - route d'Assat - rue de la licorne - rue du ruisseau - rue de la cote de la fontaine - centre bourg pour logements sociaux	15	36
		Panneau annonçant la réalisation prochaine d'un lotissement	Rue du ruisseau	3	3
		Maison(s) en cours de construction	Rue du ruisseau	3	3
Caractérisation les témoins paysagers d'une ruralité que l'on souhaiterait ne pas voir disparaître	13	**Champs/Prairies** (avec ou sans animaux)	- Hameau - centre bourg entre l'Ousse et l'église - route d'Assat - route de Nousty	5	10
		Un vieux mur de pierre	Centre bourg	1	1
		Un faucheur	Centre bourg	1	1
		Un panier rempli de prunes	…	1	1
Propositions d'actions d'aménagement	10	Rue de la mairie (à sécuriser et embellir)	Centre bourg	2	4
		Ferme à réhabiliter	Rue de la licorne	1	2
		Bord de route (à aménager)	Route d'Assat	1	1
		Rives de l'Ousse (à aménager)	Route d'Assat	1	1
		Ateliers communaux (à embellir)	Centre bourg	1	1
		Carrefour de l'école (à sécuriser)	centre bourg	1	1
Projets d'aménagement connus	9	**Champs**	Entre l'école et la salle des fêtes : Projet de construction d'une nouvelle mairie	4	4
			Sur la RN117, au niveau du rond-point : projet de ZI	2	2
			Entrée du bourg, à côté du stade : Projet ?	1	1
		Rue de la mairie	RD 213 : projet d'aménagement	1	1
		Mairie	Place de la mairie : projet de construction d'une nouvelle mairie	1	1

limites communales

cours d'eau

Réseau viaire

route nationale

routes départementales

voierie communale

chemins ruraux

chemin Henri IV

Occupation du sol

Espaces boisés

Espaces bâtis

Espaces agricoles

Photos d'habitants

point de localisation d'un cliché

paysage en mouvement

paysage en perspectives

N

0 500 m

Conception et réalisation : E. Bigando

Carte de localisation des clichés (thème 6)

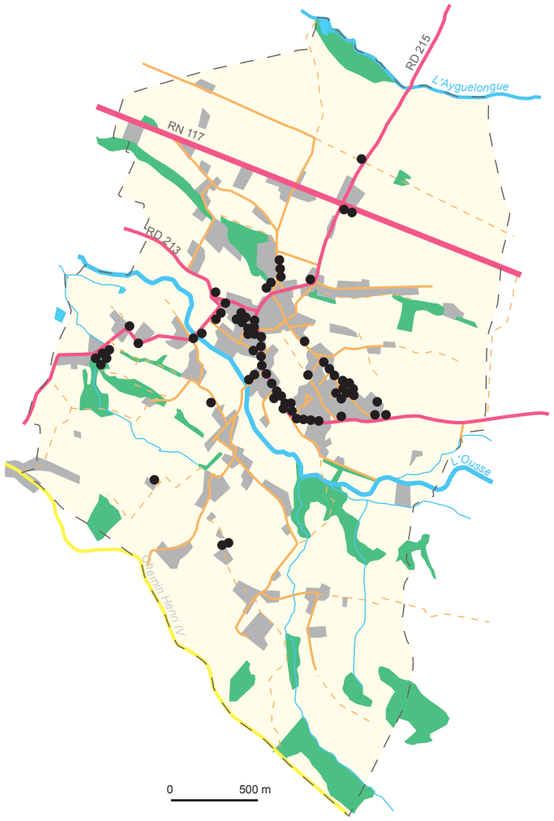

Le paysage en projet

« Là c'est la mairie et j'ai pris l'enfilade de la rue. Et je note : centre du village triste et sans âme. […] Alors j'espère, mais je rêve peut-être, un centre-village rénové, fleuri…. »

« L'aménagement des rives de l'Ousse. Ce serait bien que ça se fasse un jour. »

« Les ateliers communaux. Ce serait bien qu'ils aménagent maintenant qu'ils ont aménagé le stade juste à côté. »

Du rural à l'urbain : l'enjeu des espaces non-bâtis

« Toute cette zone verte là, entre deux zones urbanisées, c'est évident, elle va évoluer, s'urbaniser aussi… »

« Le champ derrière ces constructions, ça va certainement pas rester comme ça. »

« Cette partie là, j'aimerai pas qu'elle change, mais… C'est sans doute la partie la plus amenée à changer dans le centre-bourg. »

« Des maisons là, ça ça m'embête. D'abord une, puis deux et une vingtaine… Côté bourg c'est pas trop gênant, mais de ce côté, sur le coteau, là, c'est vraiment dommage. »